

France, qui ne se soit point présenté à l'audience, à cause d'un point de cérémonial, sur lequel on n'étoit pas encore tout-à-fait d'accord.

Dès le 31. Août Sa Majesté Impériale avoit fait publier un Manifeste, bien honorable au Comte de Bestuchef-Rumin, ci-devant Chancelier de l'Empire. Elle l'y déclare « non-seu-
lement rétabli dans tous ses biens, honneurs
& dignités, mais que ce Seigneur n'avoit ja-
mais mérité la disgrâce dont on l'a accablé
sous le regne de l'Impératrice Elisabeth : Que
le prétendu crime dont on l'avoit chargé
étoit d'avoir tenté d'aliéner l'affection de
cette Princesse pour le Prince de Russie, de-
puis Empereur sous le nom de Pierre III,
sans doute parce qu'il l'avoit informé de quel-
ques menées contraires au bien de l'Etat :
Que ce qui auroit pû passer pour un service
signalé rendu, si on eût voulu le bien appro-
fondir, devint un crime par le crédit de l'Hé-
ritier au Trône, & que l'accusateur fut la
victime de l'accusé. »

Il y a aussi dans le public un Manifeste apo-
logétique en faveur du Duc de Biren, & d'un
discours prononcé par ce Seigneur aux pieds de
l'Impératrice, pour la remercier de la restitu-
tion qu'elle a bien voulu lui faire de ses Do-
maines confisqués, & de sa haute protection.
Mais ce qui est sur-tout favorable au Duc, c'est
la part que prend Sa Maj. Impériale à ce qu'il
soit remis en possession des Duchés de *Cour-
lande* & de *Semigalle*. Elle s'intéresse si fort au
bien de ce Seigneur rappelé de la *Siberie*, qu'elle
a fait une Lettre au Roi de Pologne Electeur
de Saxe pour engager ce Prince à lui rendre
l'investiture de ces Duchés, dont le Prince